



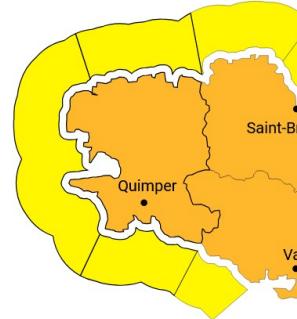
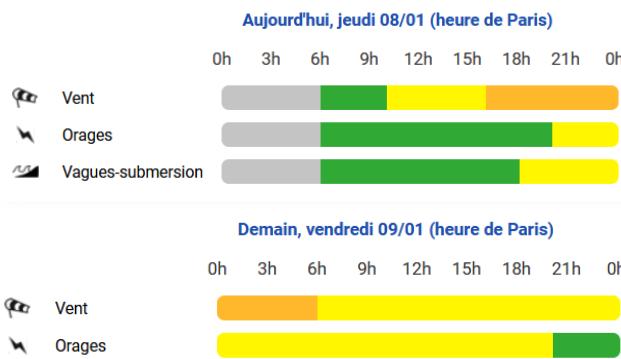
## PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE VENT

#### ET VIGILANCE JAUNE VAGUES-SUBMERSION ET JAUNE ORAGES

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par Météo-France



#### Situation :

La tempête "Goretti" s'approche de la Bretagne en fin d'après-midi puis se décale vers l'est pour impacter la Normandie et le nord du Centre-Val de Loire. À son passage, on attend dans les terres des rafales de l'ordre de 100 à 120 km/h en flux de sud-ouest. Près du littoral, les rafales seront comprises entre 120 et 140 km/h.

#### Pour aujourd'hui jeudi 08 janvier :

Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 25 millimètres sur les Monts d'Arrée. Vent assez fort à fort, d'Ouest à Sud-Ouest. Avec des rafales à 120 km/h, à la tombée du jour.

#### Pour la nuit de jeudi 08 à vendredi 09 janvier :

En soirée, des averses sont à craindre. Elles deviennent plus fortes, et souvent orageuses en milieu de nuit. Les orages se généralisent en seconde partie de nuit. Le maximum de pluie attendu est de l'ordre de 20 millimètres sur les Monts d'Arrée. Vent d'Ouest, assez fort à fort. Avec des rafales atteignant, localement, 140 km/h, en cours de nuit.

Les vents très forts associés à la tempête "Goretti" génèrent de fortes vagues et une surélévation temporaire importante du niveau de la mer (surcote). La conjonction de niveaux marins relativement élevés (coefficients de marée de 72, forte surcote) et de fortes vagues risque d'engendrer des submersions par franchissements de paquets de mer sur les zones exposées du littoral. Le risque est plus marqué au moment de la pleine mer. (*pleine mer à 20h43 à Brest*)

#### Pour demain vendredi 09 janvier :

On attend au maximum jusqu'à 15 millimètres de pluie sur les pointes du Finistère. Vent de Nord-Ouest, assez fort. Avec, localement, des rafales atteignant 110 km/h, en journée. Le risque orageux se généralise en soirée.

## **CONSIGNES**

### **Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :**

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- ➔ Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

### **Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)**

#### **De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :**

- ➔ La Météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- ➔ Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- ➔ Les Conditions de circulation : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ➔ Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

#### **De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 08 janvier 2025

Le préfet,  
Pour le préfet,  
L'adjoint à la cheffe du SIDPC

Benjamin LECUP